

Ordre néolibéral
et haine de la démocratie

DU MÊME AUTEUR

Réussir la transition électrique, Note de l'Institut François-Mitterrand, mai 2022

La dette, arme de dissuasion sociale massive, Paris, Le Croquant, 2018

Le Nouvel Ordre prolétaire. Le modèle social français face à l'insécurité économique, Paris, Autrement, 2007

Réduire le temps de travail, Paris, Syros, 1994 (rééd. 1996)

En collaboration

Penser l'alternative. Réponses à quinze questions qui fâchent, Paris, Fayard, 2024

« *Quoi qu'il en coûte.* » *Sortir la dette des griffes de la finance*, Paris, Copernic/Textuel, 2022

Cette Europe malade du néolibéralisme. L'urgence de désobéir, ATTAC/ Copernic, Les Liens qui libèrent, 2019

Que faire de l'Europe ? Désobéir pour reconstruire, ATTAC/Copernic, Les Liens qui libèrent, 2014

En finir avec la compétitivité. Le contre-rapport, ATTAC/Copernic, Syllepse, 2012

Changer vraiment ! Quelles politiques économiques de gauche ?, Paris, Fondation Copernic, Syllepse, 2012

Le marché du travail, structure et fonctionnement, Paris, Hatier, 1987

Les 35 heures et l'emploi, La Documentation française, 1983

Jacques Rigaudiat

Ordre néolibéral et haine de la démocratie

Le cas de la France dans l'Europe,
1975-2025



Ouvrage publié à l'initiative scientifique de Johann Chapoutot

ISBN 978-2-13-087554-3

Dépôt légal – 1^{re} édition : 2026, mars

© Presses Universitaires de France, 2026

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

*Ce livre est dédié à la mémoire
de mon amie Marie-Thérèse Join-Lambert.*

INTRODUCTION

L'ordre néolibéral règne sur le monde, et d'abord sur le monde occidental, celui des économies de capitalisme avancé, celles que regroupe l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Sur le reste de la planète, aussi, tant il a conduit à en façonner le paysage économique, et désormais la géopolitique, depuis qu'il s'est engagé dans les premiers pas de son application pratique, avec le dictateur chilien Pinochet tout d'abord, puis, de façon plus présentable, avec Margaret Thatcher et Ronald Reagan. C'était il y a maintenant un demi-siècle. Déjà !

Pour autant, le néolibéralisme s'inscrit dans une plus longue histoire. C'est en effet dans le début des années 1920 que s'est engagée son élaboration intellectuelle autour de la figure fondatrice de l'économiste austro-américain Ludwig von Mises. C'était il y a désormais un plein siècle. C'est assez dire que sa construction en tant qu'idéologie fut longue. Et, comme il se doit, cette maturation fut marquée par des débats, ils furent vifs, comme par des fâcheries et d'ailleurs jusqu'à un schisme. Même une fois constituée, cette idéologie a d'ailleurs continué d'évoluer, pour finir à ce jour par tomber du côté vers lequel elle penchait depuis bien longtemps, en l'occurrence un libertarisme débridé et sans scrupule, dont nous mesurons à présent les effets pratiques.

C'est de cette double histoire qu'il s'agit ici : des années 1920 jusqu'au prix Nobel d'économie attribué à Hayek en 1974, un

demi-siècle d'invention ; du milieu des années 1970 jusqu'à aujourd'hui, un autre demi-siècle, de mise en actes cette fois-ci.

Le néolibéralisme, il faut d'entrée y insister, ou en avertir, n'est pas un libéralisme « continué », « modernisé ». Même s'il a pu se présenter ainsi – et sans doute se croire – dans ses tout débuts, il n'en est pas un prolongement. Néolibéralisme, c'est une dénomination qu'il s'est lui-même assez tôt attribuée et sur laquelle ses acteurs de l'époque se sont accordés – tant bien que mal, il est vrai – précisément à l'occasion du colloque Lippmann de 1938. C'est pourquoi, il faut donner et pleinement reconnaître à cette dénomination, à ce syntagme qui servira depuis lors de bannière incontestée pour ses champions, ce qu'il s'agit de signifier : une rupture. Contrairement à ce qui peut en être pensé, et en a d'ailleurs parfois été écrit, la constitution de cette idéologie a été l'occasion d'une rupture profonde – et même, on le verra de plusieurs – d'avec le libéralisme historique, classique, manchestérien, celui issu des Lumières, celui d'Adam Smith et de David Ricardo, et même en un certain sens de Marx, adepte comme ses deux illustres prédécesseurs de la théorie de la valeur-travail tout en en faisant la critique. C'est à tout le moins la thèse qui sera ici soutenue et que l'on s'efforcera d'argumenter.

Le néolibéralisme est issu d'une longue élaboration. C'est une idéologie qui, contrairement à d'autres, a eu le temps de décanter ses lies et d'abandonner ses scories, de pleinement se constituer, donc, avant que d'être mise en pratique. Aussi a-t-elle tous les attributs d'un projet complet, d'une *Weltanschauung*, une image et une vision totale du monde. Une représentation qui vise à recouvrir l'espace entier de l'économie, certes, mais, au-delà et peut-être avant, d'expliquer et d'organiser l'ensemble du champ de la société. À fréquenter ses auteurs les plus représentatifs – Hayek, Friedman, Becker, etc. –, le concept d'idéologie semble d'ailleurs bien faible pour le désigner, et vient souvent la tentation de prendre aux anthropologues le concept qu'ils utilisent pour désigner la complétude de la lecture que se veut être celle des sociétés premières, celui de cosmogonie.

Introduction

Le néolibéralisme n'est en rien et n'a jamais été un projet destiné à l'usage principal des universitaires ; bien plus qu'une idéologie, c'est un projet pratique de remodelage du monde. Il n'y est certes pas question de savoir si, et en quoi, la société peut être distinguée de l'économie de marché ; il s'agit, résolument, de construire une société subjuguée par l'empire de l'économie de marché. Une économie, et donc une société, soumise au pilotage automatique de « l'ordre spontané » et de la supposée « main invisible » des marchés. Dans ce projet, ce n'est pas l'économie qui, comme l'analysait Karl Polanyi, serait « encastrée » dans la société ; c'est, bel et bien l'inverse qui se doit d'être : l'empire de l'économie de marché règle – doit régler – l'ordre du monde. Car ce projet – et faut-il le souligner, cette utopie – s'il prétend rendre compte du réel et permettre de le comprendre, est d'abord et avant tout prescriptif et normatif. C'est pourquoi, il est ici question d'ordre néolibéral, car il s'agit bien d'ordonner, au double sens de mettre en ordre, organiser, comme de mettre aux ordres, assujettir.

Mettre en ordre, en bon ordre s'entend, c'est, nous rappelle l'étymologie, un mot formé d'après le latin *ordo*, qui désignait l'ordre des fils dans la trame d'un métier à tisser. L'ordre c'est ainsi, d'abord un dessin, c'est, ensuite, un travail, une fabrication. Du dessin à la fabrication, à l'accomplissement ; de la cosmogonie, à l'hégémonie ; tels sont, en somme, les résumés les plus justes et les plus succincts que l'on puisse donner du propos de cet ouvrage.

Hégémonie, donc, car dans le dernier demi-siècle, la dénomination de néolibéralisme s'est progressivement imposée. Dans les mots puis dans les esprits, d'abord ; dans les faits, ensuite. Cela, jusqu'à peu à peu recouvrir l'ensemble du champ de la vie sociale, la pensée, les institutions, comme les actes, individuels tout aussi bien que collectifs. Devenu le modèle dominant et le référent constant de toute action, le néolibéralisme peut en effet, aujourd'hui, être qualifié d'hégémonique. Il n'a plus tant à combattre pour s'affirmer et prendre la place qu'il visait jusque-là ; pour l'essentiel, il y est. Pour reprendre le vocabulaire de Marx, au cours de ce dernier demi-siècle, il est passé d'une « subsomption formelle » à une « subsomption réelle ». Il constitue

ainsi désormais le « déjà-là » de notre moment. C'est de la reproduction de ce « monde nouveau » ainsi advenu qu'il s'agit maintenant. Elle ne va d'ailleurs pas sans quelques contradictions nouvelles et c'est à elles que le néolibéralisme devra désormais s'affronter...

Mais hégémonie de quoi ? Fruit des réflexions d'économistes, le néolibéralisme est d'abord l'organisation de la société tout entière, autour et à partir de l'ordre supposément spontané des marchés. Si l'obsession européenne pour la « concurrence libre et non faussée » est bien connue, elle ne doit toutefois pas masquer que cette insistance est plus la marque, à bien des égards désuète, de l'empreinte de l'ordolibéralisme allemand sur les institutions de l'Union européenne, que celle du néolibéralisme, tout au moins de celui qui est désormais dominant et qui est anglo-saxon. Car, comme y insiste Hayek (dans *La Route de la servitude*, son ouvrage le plus connu), si le libéralisme s'est construit sur « un principe fondamental, à savoir que dans la conduite de nos affaires nous devons faire le plus grand usage possible des forces sociales spontanées [...], rien n'a sans doute tant nui à la cause libérale que l'insistance butée de certains libéraux sur certains principes massifs, comme avant tout la règle du laisser-faire ». Contrairement au libéralisme « classique », le néolibéralisme a besoin d'un État ; il le sait et le dit. C'est un libéralisme sans le laisser-faire dans sa pureté originelle.

Il a donc besoin d'un État, mais pas de n'importe lequel, et surtout pas de celui de la démocratie, celui de la délibération citoyenne, de la législation qu'elle autorise comme de l'administration des choses qu'elle permet. Le néolibéralisme a fondamentalement la haine de l'État, mais c'est de celui de la démocratie et de lui seul.

Ce qu'il vise à établir, c'est un État seulement dédié à la surveillance d'un accomplissement sans entrave de la liberté de contracter et de la bonne formation des conventions entre les personnes ; de ce projet, la libre concurrence n'est que l'un des aspects, et l'une des conséquences, pas forcément la plus nécessaire, de cette exigence. Il lui suffit qu'elle soit « la plus efficace possible » (Hayek). L'essentiel est ceci : il a besoin d'un État sans représentants qui débattent et légifèrent, sans administration non plus.

Introduction

Le paradoxe de sa situation, c'est que pour parvenir à s'imposer, et afin de le subvertir, il lui faut pourtant s'installer au cœur même de ce qu'il hait. Le néolibéralisme peut ainsi alors se donner comme l'agent d'une transformation et d'une modernisation de l'État et, à travers lui, de la société. Cet État ainsi rénové et réformé sera alors construit sur les décombres de celui qu'il vise à remplacer. C'est le propos de cet ouvrage que de montrer les linéaments qui ont été ceux de l'installation progressive de ce qui apparaît aujourd'hui comme une nouvelle normalité. Elle infuse, on le verra, la haine – les haines – de l'État et de la démocratie dans l'ensemble de la société.

L'objet de cet ouvrage est ainsi de rendre compte de ce qui aura été une irrésistible ascension ; de son archéologie, comme de son histoire, des modalités d'installation de son *hégémon*, à travers les évolutions qu'auront connues les institutions de la France au cours du dernier demi-siècle, elle-même partie à l'Union européenne, cheval de Troie efficace et constant de l'installation du néolibéralisme.

Il s'agira, d'abord, de dégager le projet central qui est celui du néolibéralisme, tel qu'il se présente depuis son origine. Initialement idéologique et sans guère de mise en acte pratique, après une longue période de maturation, il verra son moment venir vers le milieu des années 1970 (première partie).

Ce projet s'est construit sur le constat, fait par les libéraux eux-mêmes, de l'échec du libéralisme classique. Au-delà des différences entre les auteurs, le néolibéralisme est un libéralisme qui a perdu son innocence originelle : il ne croit plus vraiment à la seule main invisible des marchés, ni, surtout, qu'une harmonie puisse naturellement en résulter. Il sait et reconnaît pleinement que cet ordre marchand capitaliste, il faut l'imposer, le surveiller et l'organiser : en somme, le mettre en ordre. Comme le dit Milton Friedman (dans *Capitalisme et liberté*), il faut à ce néolibéralisme « un État qui maintiendrait la loi et l'ordre, qui nous servirait de moyen pour modifier les droits de propriété et les autres règles du jeu économique [...], qui nous fournirait un cadre monétaire, qui compléterait enfin le rôle de la charité privée et de la famille » ; comme il le conclut, et il faut le croire, « Le libéral conséquent n'est pas un anarchiste » ;

ce qui, au passage, laisse clairement entendre qu'à l'anarchie il peut fort bien ressembler et qu'il lui faut veiller à ce que ce ne soit pas le cas. Le néolibéralisme est un libéralisme volontiers autoritaire. Tel est pour son essentiel le programme néolibéral ; telle sera dès lors la place strictement dévolue à l'État et à laquelle il s'agira de l'y faire retourner. Le néolibéralisme s'invente contre le libéralisme originel (chapitre I).

Le néolibéralisme en actes résulte de la rencontre entre cette idéologie, peu à peu constituée depuis les années 1920, et une conjoncture économique particulière, celle du tournant des années 1970-1980. Elle met en évidence un blocage du rouage central du capitalisme, celui du taux de profit, et conduit à remettre en cause tant le « rapport salarial » fordiste que les formes d'organisation du travail tayloriennes qui alors prévalaient. C'est dans cette faille que viendra s'instiller le néolibéralisme en actes (chapitre II). Cela, tant du fait des remaniements fondamentaux qu'elle pousse à initier – la fin du *gold exchange standard* et de l'ordre monétaire international de Bretton Woods en est une trace essentielle – que des conséquences plus ou moins désirées qui en résultent, dont le premier choc pétrolier n'est pas le moindre. Les désordres manifestes de la période, celle de la « stagflation », appelleront ainsi à une remise en ordre rigoureuse. Elle sera celle d'une contre-réforme au regard du fordo-keynésianisme d'alors, c'est à ce moment que le néolibéralisme fera véritablement ses premiers pas. En France, l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 retardera l'engagement de cette contre-révolution ; le « tournant de la rigueur » de 1983 sera l'occasion de son avènement.

Le néolibéralisme est un économisme ; il met, en effet, les exigences de l'économie, celles du moins qu'il veut voir dominer, en surplomb de la société. La bonne société est celle qui intègre comme principe directeur la rationalité, étroitement entendue comme la maximisation des fins – utilité pour le consommateur, profit pour l'entrepreneur – à l'égard des moyens. De ce fait, cette idéologie est aussi une anthropologie (deuxième partie, chapitre III), celle de l'*Homo œconomicus*. Sous ce nouvel empire, elle perd au passage

Introduction

rien moins que l'hétéronomie qui jusqu'alors était au principe imaginaire de toute société, et avec elle la possibilité même d'une morale. Cette société-là n'a pas – du moins dans le principe supposé fonder ce qui en tient lieu – d'autre imaginaire que celui de l'autoréférencement de l'individu à sa propre satisfaction ; pas d'autres relations sociales que celle de conventions librement formées avec d'autres individus ; et, même si le sociologue ne peut qu'y objecter, pas d'histoire qui aurait constitué les personnes et contribuerait à guider leurs choix. Pas d'épaisseur, donc, rien que des monades. Ce monde-là est celui d'une absolue platitude. Comme le dira Margaret Thatcher reprenant Hayek : « *There is no such thing as society* ». Dans une telle vision, celle d'une collection d'individus tous également souverains, qui prétendent et aspirent ainsi à leur totale autonomie, l'idée même d'un État fait figure d'oppression ; aussi, dès lors que cette vision est partagée – et, comme le dit Jean-Claude Michéa, le néolibéralisme est une « pensée double », tout autant culturelle qu'économique –, les haines à son égard y prospèrent allégrement.

L'installation effective du néolibéralisme nécessitera d'abord la remise en cause, voire le démantèlement, de l'existant qui lui fait obstacle ; ce sera une contre-révolution (troisième partie) et l'objet principal des deux décennies du siècle dernier. Ce moment charnière est celui où le néolibéralisme s'est alors instillé, puis institué. Cette installation progressive a été celle de l'imposition d'un ordre de la dette (chapitre IV), qui n'était jusqu'alors nullement prééminent, et de sa financiarisation (chapitre V). Cet ordre s'est imposé à chacun des acteurs de l'économie, les ménages, les entreprises, comme les États. Cette remarque vaut généralité, car cette réalité-là a été constatée partout ; elle l'a été ici, comme ailleurs, dans l'ensemble des économies de l'OCDE et même au-delà. Cette réalité-là est un marqueur majeur de la néolibéralisation. Car cette montée généralisée des dettes de toutes sortes, partout dans le monde, est la conséquence inévitable de la baisse de la part salariale et de la forme qu'elle a prise : une inégalitarisation, sans précédent depuis le XIX^e siècle, des conditions d'existence, revenus et patrimoine, au détriment des salariés et des travailleurs, et au profit des « plus

riches ». Il y a ainsi un déséquilibre systémique, macroéconomique. De même que dans l'Antiquité la plus lointaine, il y a dette parce qu'une ploutocratie s'est constituée ; pour parler en économiste, le néolibéralisme induit une insuffisance récurrente de la demande globale. Cela ne peut fonctionner sans heurts ni sans crise, celle des *subprimes* en 2008 fut d'ailleurs un exemple du genre.

Cet endettement sera l'occasion d'une transformation des modalités de financement jusqu'alors habituelles des acteurs ; pour des raisons diverses, entreprises et État se tourneront vers un endettement de marché. Les entreprises, désormais guidées par la « création de valeur pour l'actionnaire » délaisseront le financement bancaire. En France, c'est à partir de 1984 que l'État se fera un agent particulièrement actif de la financiarisation ; non seulement en organisant une dérégulation du système bancaire et financier, mais aussi en démantelant ses propres modalités de financement, le « circuit du Trésor », au profit d'un financement de marché. Cette mainmise de la financiarisation sur l'ensemble de l'économie trouvera son aboutissement en 1993 dans l'abandon, à la suite du traité de Maastricht, de la souveraineté monétaire au profit d'une institution « indépendante » – à l'égard des ingérences politiques honnies –, la Banque de France, et derrière elle la Banque centrale européenne. Il y fallut ni plus ni moins qu'une réforme constitutionnelle ; cet abandon fut une abdication.

Cette mainmise de l'ordre financier accomplie et l'hégémonie de l'ordre néolibéral ainsi assurée, c'est une reconfiguration d'ensemble de l'ordre salarial protecteur édifié depuis le milieu du XIX^e siècle qui sera alors entreprise (quatrième partie). D'abord, par les effets mêmes de la néolibéralisation du monde : la désindustrialisation massive, particulièrement marquée en France. La montée du chômage ensuite, dont on oublie trop souvent que, socialement, il est massivement sélectif, la précarisation des statuts et, plus récemment, une « ubérisation » galopante des emplois, l'ensemble donc de ces désordres conjoints du rapport salarial ont abouti à ce qu'il faut bien nommer une liquéfaction de l'emploi (chapitre VI). Cette abolition de la frontière entre emploi et chômage que l'élaboration

Introduction

progressive d'un statut salarial protecteur avait permis d'instituer, cette constitution active d'un espace incertain et flou entre activité et non-emploi fait resurgir des fantômes tout droit sortis du XIX^e siècle. Il s'agit d'une régression et elle est majeure. Elle s'est au demeurant doublée d'une complète reconfiguration du rapport salarial (chapitre VII). Des modes nouveaux d'organisation du travail productif se sont installés autour du concept de *lean production*, de la production « agile » à « zéro stock » et à « flux tendu », qui vise à faire la chasse au capital immobilisé ; les grilles de classification « à critères classants » sont venues totalement réorganiser la conception même de l'échelle des hiérarchies salariales, et la production est désormais organisée en chaînes globales de valeur... Même si l'on continue à l'appeler « salarial », à travers ces transformations, c'est un nouveau rapport d'exploitation, incertain, « hybride », entre salariat et activité indépendante, qui ainsi arrive sur le devant de la scène. Une récente directive européenne vient d'ailleurs de tenter d'en dessiner les contours et d'en organiser les effets.

Alors que la bipolarisation des emplois est désormais manifeste, soit le développement conjoint des emplois situés aux deux extrémités de l'échelle salariale : d'un côté, les cadres, de l'autre les emplois de ce qu'André Gorz appelait la « néodomesticité » que l'idéologie naissante du *care* voudrait magnifier, cet affaiblissement du statut des travailleurs est gros d'une société qui se défait.

Né d'une réaction à l'évolution du monde, contre-révolution donc, le néolibéralisme est fondamentalement politique – « ceci est un livre politique », écrira d'ailleurs sans barguigner Hayek dès l'introduction de *La Route de la servitude*, afin que nul ne puisse en douter. Mais cette « politique » est celle d'un État délié de son action économique, voire redistributive, et de sa capacité à organiser la vie sociale sur son territoire. Comme on l'a vu avec le référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel européen (TCE), la démocratie n'y a de place que pour autant qu'elle n'en vient pas à s'opposer à cet ordonnancement. Cette politique était ainsi – et elle l'est toujours –, ce n'est pas le moindre paradoxe du néolibéralisme, comme Hayek le voulait et l'affirmait, celle du « détronement du politique ».

Ordre néolibéral et haine de la démocratie

Plutôt que des éventuels effets de ses contradictions économiques – elles ne manquent assurément pas¹ –, peut-être est-ce alors d'un retour du politique, de la volonté de restaurer un plein exercice de la démocratie, donc, qu'il faut attendre le détronement du néolibéralisme.

1. Sur ces points, le lecteur intéressé pourra se référer à nombre d'ouvrages. Parmi les auteurs proches des thèses ici soutenues et apportant des réponses aux questions économiques qui sont ainsi posées, on citera plus particulièrement : Cayla (2020 et 2022), Cayla *et al.* (2024), Ramaux (2022) et Sterdyniak (2025).

PREMIÈRE PARTIE

Prolégomènes. Une idéologie renouvelée, un nouveau stade du capitalisme

Le gouvernement n'étant, selon lui, qu'un mal nécessaire, il a conclu qu'il n'en fallait que le moins possible. C'est une erreur [...] Il en faut le moins possible hors de sa sphère ; mais dans cette sphère, il ne saurait en exister trop. La liberté gagne tout à ce qu'il soit sévèrement circonscrit dans l'enceinte légitime ; mais elle ne gagne rien, elle perd au contraire, à ce que, dans cette enceinte, il soit faible ; il doit toujours y être tout-puissant.

(Benjamin Constant, cité par Chamayou,
2018, p. 225)

Ce qui fait de l'État un enfer, c'est que l'homme essaie d'en faire un paradis perdu.

(Friedrich Hölderlin, cité par Hayek, 2021*b*,
en exergue du chapitre II)

LE NÉOLIBÉRALISME EN RUPTURE DU LIBÉRALISME

En tant qu'idéologie, c'est-à-dire système articulé de pensée qui vise à organiser le monde, le néolibéralisme a derrière lui une déjà longue histoire¹ ; pour l'essentiel, elle se caractérise par une triple rupture d'avec le libéralisme de l'âge classique, celui hérité des Lumières. C'est en ce sens que ce libéralisme-là peut à raison être qualifié de « néo ».

Rupture d'abord dans la pensée économique, avec l'adoption vers la fin du XIX^e siècle de la « théorie psychologique de la valeur », qui est au fondement de la théorie dite « néoclassique », dans laquelle s'inscrit la pensée néolibérale depuis son origine. Elle s'évade ainsi

1. Sur cette histoire, on se référera évidemment aux ouvrages incontournables et précieux de Serge Audier, qu'il s'agisse de l'œuvre de bédictin qu'il a consacrée au(x) néolibéralisme(s) (Audier, 2012), ou de ses analyses tant de l'événement fondateur que fut le colloque Lippmann de 1938 (Audier, 2008), que du moment de création de cette institution fondamentale pour l'essor de l'idéologie néolibérale que fut la Société du Mont-Pèlerin et des profondes disputes qui la déchirèrent (Audier, 2023). On aura garde de ne pas oublier dans cette courte recension la récente publication en français de l'ouvrage de Quinn Slobodian (2022) qui apporte au lecteur français un éclairage distinct, particulièrement précieux. Le lecteur pressé pourra aussi très utilement se référer à la synthèse ramassée que Bruno Amable a récemment donnée en « Que sais-je ? » (Amable, 2023).

résolument du cadre « classique » de la valeur-travail. Elle est une théorie des choix et des prix : elle pense le consommateur, pas le producteur. En l'utilisant, les néolibéraux ne font que prolonger une rupture qui leur est antérieure. Ils en sont les héritiers ; en cela elle leur est un préalable.

Rupture, ensuite, dans la pensée du rôle et de la place de l'État. Celui-ci n'est plus comme à l'âge classique ravalé au seul rôle minimal, voire résiduel, des trois ensembles d'actions qui lui étaient alors concédées : régaliennes (la sécurité, intérieure – police, justice –, comme extérieure – diplomatie, armée) ; assistancielles, subsidiaires à la charité privée ; enfin, comme le disait explicitement Smith, aux effets d'externalités, que le marché ne peut par définition intégrer et considérer¹. Contre le « laisser-faire » et le « laisser-passer » du libéralisme originel², contre la confiance inébranlable qu'il mettait dans le jeu de la « main invisible » du marché et de l'harmonie sociale naturelle censée en découler, l'État du néolibéralisme est, au contraire, actif. Les marchés ont besoin d'un cadre institutionnel, telle est la découverte majeure du néolibéralisme. Au-delà de ses trois fonctions smithiennes qui demeurent, le rôle fondamental de l'État néolibéral est d'assurer et de garantir le libre jeu des marchés. Aussi, lorsqu'il en vient à s'établir, l'État néolibéral vise à détruire la forme étatique dans laquelle il s'installe et à lui substituer ses institutions propres, aptes à organiser et réguler durablement le fonctionnement des marchés. Il y a un État néolibéral.

Rupture, enfin, dans la pensée de l'intimité même des êtres. Alors que le libéralisme faisait une place aux « sentiments moraux » et que, comme le dira Polanyi, l'économie y était conçue comme un

1. Dans *La Richesse des nations*, Smith précise en effet que l'État a « le devoir d'ériger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'intérêt privé d'un particulier ou de quelques particuliers ne pourrait jamais les porter à ériger ou à entretenir, parce que jamais le profit n'en rembourserait la dépense à un particulier ou à quelques particuliers, quoique à l'égard d'une grande société ce profit fasse beaucoup plus que rembourser les dépenses » (Smith, 1983, p. 353)

2. Dont la formulation initiale revient à Vincent de Gournay (1712-1759) physiocrate français atypique : « Laissez faire les hommes, laissez passer les marchandises, le monde va de lui-même. »

Prolégomènes

champ spécifique « encastré » dans la société, le néolibéralisme inverse le sens des structurations : le marché est le paradigme autour duquel s'organise – doit s'organiser – la société. Aussi, conséquence logique et inévitable de cet impérialisme revendiqué de l'économique, anthropologiquement parlant, les « sentiments moraux » sont dès lors destinés à la dissolution et, *in fine*, voués à la disparition. Le néolibéralisme fait retour à un individualisme radical, pour lequel les êtres ne sont rien d'autre que des « économies individuelles de marché » (Hayek). Pour autant que l'on concède son existence, la société n'est qu'une addition de marchés particuliers et individuels. L'homme néolibéral est une monade – au sens leibnizien du terme : « véritable atome de la nature [...] [elle] n'a point de fenêtre » –, obsessionnellement vouée au calcul de ses peines et de ses plaisirs : l'*Homo œconomicus*.

Cette histoire, celle du néolibéralisme, qui se pense donc triplement contre le libéralisme originaire, est aussi par là même celle de la construction d'un projet normatif et celle de la défaisance de l'État-nation Providence. Celle, pour parler comme Hayek, du « détronement de la politique », c'est-à-dire, somme toute, de la démocratie. Si l'État néolibéral se doit d'exister, il le regrette et rêve d'un État sans politique. Il a la haine de soi, la haine de l'État.

CHAPITRE I

Forger une idéologie : le néolibéralisme contre le libéralisme

1. INVENTER : JUSQU'AU COLLOQUE LIPPMANN (AOÛT 1938)

Rompre avec Smith (I) : la théorie autrichienne de la valeur

Lorsque, au lendemain de sa mort, Hayek – celui qui fait aujourd'hui figure d'acteur historiquement principal de l'affirmation et de la montée du néolibéralisme en tant que théorie – fit l'éloge posthume de son maître Ludwig von Mises (1881-1973), il put le présenter comme « notre inspirateur à tous » (Hayek, 1973). C'est assez dire combien le néolibéralisme doit initialement à ce que les économistes appellent l'école autrichienne. Mises, originaire de Vienne, critique de Marx, est en effet à la fois l'héritier de Böhm-Bawerk et de Menger, tous deux autrichiens, et en cela un maillon essentiel dans la rupture d'avec la théorie « classique », celle de la valeur-travail¹, pour laquelle la valeur des choses est fondée sur la

1. Que la célèbre première phrase de *La Richesse des nations* d'Adam Smith suffit à expliciter : « Le travail annuel d'une nation est le fonds primitif qui fournit à la consommation annuelle toutes les choses nécessaires et commodes à la vie ; et ces choses sont toujours ou le produit immédiat de ce travail, ou achetées des autres nations avec ce produit » (Smith, 1983, p. 3).